

**REPERAGE ET DEPISTAGE  
DES SITUATIONS DE VIOLENCE  
CONJUGALE**

**Premières mesures pour assurer la sécurité**

Ce document peut être photocopié ou reproduit à condition d'en indiquer l'origine

à savoir : **DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES  
ET A L'EGALITE D'ILE-DE-FRANCE**

Document rédigé par Catherine Morbois et Marie-France Casalis

Production Juin 1996  
Réédition Avril 1999

## RECOMMANDATION

Le dossier que vous avez en mains aborde un aspect spécifique de la violence exercée contre les femmes. Il est important de compléter cet apport par la lecture d'un document plus global :

### VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES

**Rapport d'un des groupes de travail**  
pour la préparation de la  
**4ème Conférence Mondiale sur les femmes à Pékin**

Extrait de l'ouvrage  
**"LES FRANÇAISES EN MARCHÉ  
POUR LE XXI SIECLE"**  
publié sous l'égide du Ministère des Affaires sociales,  
de la santé et de la ville  
et du Ministère des Affaires étrangères - 1995.

-----

Les analyses et propositions énoncées par ce groupe de travail ont été reprises dans le rapport gouvernemental présenté par la France à l'ONU.

Ce document de 75 pages fait le point sur la situation actuelle et les perspectives de travail concernant les politiques de prise en charge et de prévention de la violence sexiste.

Document mis gratuitement à disposition selon les modalités précisées à la dernière page de ce fascicule.

## REPERAGE ET DEPISTAGE DES SITUATIONS DE VIOLENCE DANS LE COUPLE

### SOMMAIRE

		Pages
<b>I.</b>	<b>Causes et origines de l'occultation et du déni de la violence</b>	<b>5</b>

	<b>conjugale</b>	
<b>II.</b>	<b>Intégrer dans sa pratique professionnelle le dépistage systématique de la violence conjugale</b>	
1.	<i>L'entretien de dépistage</i> <i>Facteurs influençant les attitudes des consultantes</i>	<b>7</b>
2.	<i>Connaître et comprendre leur fonctionnement psychique</i> <i>Catégories regroupant les arguments développés</i>	<b>9</b>
3.	<i>Mettre en débat ces arguments</i>	<b>11</b>
<b>III.</b>	<b>Aspects à considérer dans l'entretien de repérage</b>	
1.	<i>Les familles-cibles</i>	<b>12</b>
2.	<i>Les indices de violence</i>	<b>14</b>
3.	<i>Présence de facteurs déclenchants</i>	<b>14</b>
4.	<i>La sécurité de la victime</i>	<b>15</b>
5.	<i>Respecter les mécanismes de protection</i>	<b>16</b>
6.	<i>Proposer des moyens concrets d'aide et un suivi</i>	<b>16</b>
<b>IV</b>	<b>Elaboration d'un scénario de protection</b>	
1.	<i>Cadre contextuel</i>	<b>18</b>
2.	<i>Éléments à envisager</i>	<b>19</b>
	<i>Appels au secours</i>	<b>19</b>
	<i>La maison elle-même</i>	<b>19</b>
	<i>Coopération de l'entourage</i>	<b>19</b>
	<i>Se sauver</i>	<b>20</b>
	<i>Repérer les indices d'explosion de la violence pour assurer sa sécurité</i>	<b>20</b>
	<i>Évaluer le degré de risque</i>	<b>20</b>
<b>V</b>	<b>Au-delà de l'entretien de dépistage</b>	<b>21</b>

## REPERAGE ET DEPISTAGE

### DES SITUATIONS DE VIOLENCE DANS LE COUPLE

Les situations où l'un des conjoints a recours à la violence pour contrôler et dominer l'autre sont très nombreuses. Les intervenants des divers secteurs : policier, médical, social, judiciaire ou éducatif dans l'exercice de leurs fonctions sont ainsi amenés quotidiennement à recevoir des très nombreuses personnes impliquées dans ces situations.

Les violences exercées prennent diverses formes que le Code pénal qualifie de **délits** (coups et blessures, séquestration, menaces, appels téléphoniques malveillants, omission de porter secours administration de substances nuisibles, agressions sexuelles autres que le viol ...) ou de **crimes** (actes de torture ou de barbarie, violence ayant entraîné la mort, ayant entraîné une infirmité permanente, meurtre, assassinat, viol ...).

Les actions menées par les associations d'aide aux femmes victimes de la violence conjugale, les politiques mises en place par les pouvoirs publics, renforcées depuis 1989, encouragent de plus en plus les personnes confrontées à la violence de leur partenaire de vie à signaler ces violences et à agir pour faire entendre leurs droits et faire respecter leur intégrité physique et psychique.

Malgré leur gravité et leur fréquence, les violences commises dans le couple sont pourtant encore cachées, occultées et subies pendant de longues périodes de vie commune.

## **I. Causes et origines de l'occultation et du déni de la violence conjugale**

Des raisons individuelles et sociales expliquent cet état de fait alors qu'au niveau législatif et réglementaire, l'égalité des droits entre femmes et hommes est reconnue.

C'est dans un contexte affectif, amoureux, que le conjoint violent porte atteinte à sa victime. Les liens intimes et le mythe trompeur de la cellule familiale et de la vie privée vont contribuer à déformer la perception de ces actes de violence en minimisant leur gravité, leur cruauté et leurs conséquences .

De plus, des images stéréotypées de la violence conjugale brouillent la capacité de voir la réalité telle qu'elle est. La victime de violence conjugale est encore représentée sous les traits d'une femme au visage tuméfié , présentant de multiples ecchymoses et portant son bras en écharpe.... C'est la raison pour laquelle, lorsqu'elles ne saignent pas et ne présentent pas de blessures apparentes, les femmes agressées par leur conjoint évitent de signaler les faits dans la crainte de ne pas être prises au sérieux. Leur partenaire violent leur a tellement dit que *personne ne les croirait* qu'elles en sont souvent pleinement convaincues.

Pour survivre sous la menace permanente d'être agressé il faut mettre en place des systèmes de défense psychique. Parmi ceux-ci, le premier réflexe est de minimiser la gravité des faits. Ainsi de multiples expressions de violence : violences psychologiques, verbales, économiques, sexuelles même, ne sont pas identifiées comme des violences par celles qui les subissent. Les femmes ont plutôt tendance à nier l'existence de la violence en considérant chaque agression comme un épisode accidentel, lié à une cause conjoncturelle. Elles peuvent même attribuer la peur qu'elles éprouvent à leur propre caractère plutôt qu'à

la dangerosité du comportement de leur partenaire ; elles disent : "*vous savez je ne suis pas courageuse*", "*j'ai peur pour un rien*", "*j'ai toujours été peureuse*"...

Le cycle de la violence favorise cette forme de déni en faisant alterner les phases de tension, agression, rémission. L'attachement affectif et social au partenaire renforce la capacité à excuser son comportement violent et à confondre événements déclencheurs et causes de la violence.

Par ailleurs, reconnaître qu'on est *une femme battue* s'accompagne d'un fort sentiment de honte et de culpabilité. La pression culturelle et sociale s'exerce sur les femmes dès leur enfance pour les inciter à se consacrer à la réussite et à l'épanouissement de *leur* couple, de *leur* famille. Prendre conscience que la violence régit les relations dans ce couple c'est voir l'effondrement du projet mythique du *couple parfait* au centre d'une *famille heureuse*.

La prise de conscience de la réalité de la violence exercée par le conjoint accule à une série de difficultés qu'il faudra désormais affronter. C'est l'incertitude émotive et affective, l'inquiétude économique, le désarroi face aux responsabilités parentales, l'angoisse d'un avenir aux contours non discernables. Admettre cette réalité atteint et ébranle les fondements mêmes de l'équilibre personnel, familial et social.

L'accumulation de ces éléments porteurs d'angoisse explique que les femmes confrontées à la violence de leur compagnon aient besoin parfois d'une longue période de vie commune avant de pouvoir reconnaître et identifier les violences dont elles sont victimes.

Ceci a pour effet de les amener à chercher de l'aide auprès des services sociaux non pas à propos de la violence de leur conjoint, mais pour traiter les multiples problèmes connexes ou consécutifs à cette situation.

Il s'agit de difficultés d'ordre divers :

<b>médical</b>	somatisations diverses, dépressions, insomnies, surconsommation de médicaments, alcoolisme
<b>parental</b>	difficultés avec les enfants, conflits, comportements perturbés, fugues, dépressions, troubles
<b>économique</b>	problèmes budgétaires, surendettement
<b>social</b>	isolement, enfermement, absence de communication etc...

Les services dont la mission est de répondre aux demandes d'aide dans ces divers secteurs sont ainsi sollicités pour des motifs annexes sans que l'origine des difficultés soit énoncée et prise en considération.

Il importe donc que les personnels de ces services soient alertés sur la fréquence des violences conjugales et apprennent comment conduire une démarche de repérage de ces situations, démarche qui s'inscrit dans une perspective de prévention.

## **II. Intégrer dans sa pratique professionnelle le dépistage systématique de la violence conjugale**

## 1. L'entretien de dépistage

La préoccupation de ne pas laisser dans une situation d'insécurité les femmes sous l'emprise d'un conjoint violent doit aboutir à la mise en oeuvre systématique de moyens de dépister la présence, ou non, de violence dans le foyer.

L'entretien de dépistage est important pour aider les femmes soit qu'elles luttent contre la violence qui leur est faite, soit qu'elles subissent l'escalade de cette violence sans l'avoir identifiée.

Le dépistage contribue ainsi à réduire :

- la durée de tolérance à la violence
- le nombre de récidives
- l'aggravation des risques
- les répercussions profondes sur la personnalité de la victime (image de soi, santé mentale, équilibre psychique).

**La fin de l'entretien de dépistage aboutissant à l'élaboration d'un scénario de protection est un atout précieux pour réagir face à une nouvelle agression.**

### *Facteurs influençant les attitudes des consultantes pendant l'entretien de dépistage*

#### *Le cycle de la violence*

Lorsqu'elles effectuent une démarche sans révéler la situation de violence qu'elles subissent, les femmes confrontées à la violence de leur conjoint peuvent être dans des phases diverses du cycle de la violence.

Au moment de la phase de rémission, du sursis amoureux, les femmes ne prennent pas en considération l'aspect éphémère de cette "*lune de miel*", elles vivent à nouveau une relation de couple qui répond à leur besoin d'amour et à leurs aspirations. Dans cette période, elles sont pratiquement inaccessibles à tout échange tendant à faire prendre conscience des violences subies, de leur répétition et du risque d'aggravation.

Si par contre, l'entretien a lieu au moment de la phase d'escalade des conflits et d'augmentation de la tension les consultantes peuvent rapidement accepter l'aide qu'on leur propose. Elles perçoivent la dangerosité de leur partenaire et redoutent le recours à la violence. Craignant pour leur sécurité, elles sont particulièrement réceptives aux informations susceptibles d'être utilisées par elles pour assurer une sécurité en cas d'agression. Il est alors essentiel de les aider à repérer les différentes formes qu'a pu prendre la violence exercée contre elles et de leur donner des éléments théoriques sur les mécanismes de la violence conjugale (escalade, cycle de la violence, possibilités d'aide).

#### *Mécanismes d'auto-protection*

Lors d'un entretien de ce type, il apparaît que ces femmes relatent des faits, parfois d'une extrême brutalité et cruauté, avec une sorte d'indifférence. C'est presque en spectatrices qu'elles décrivent les scènes de violence, apparaissant comme coupées de leurs émotions profondes, et montrant peu leurs sentiments. Ce comportement qui ne prend en compte l'accumulation ni des souffrances ni des terreurs éprouvées, a pour objet de les protéger du risque d'un effondrement psychique. Instinctivement elles redoutent que cet effondrement les prive des moyens dont elles usent pour survivre et *tenir*.

Considérer les événements de façon dissociée et se refuser à établir un lien entre ces crises leur permet de maintenir une forme d'équilibre et de force.

### *Mesure de placement des enfants*

De nombreuses femmes redoutent que la dénonciation de la violence de leur conjoint ait pour conséquence le placement des enfants dans des structures d'aide à l'enfance. Le conjoint violent dans son entreprise d'atteinte de la personnalité de sa victime critique et dénigre ses compétences maternelles. De plus pour s'assurer de son silence il agite constamment la menace que les enfants lui soient retirés et placés.

Cette inquiétude est très profonde chez les femmes et nécessite que l'intervenant-e prenne le temps de parler de la sécurité des enfants et des possibilités d'accueil et d'hébergement conjoint pour mère et enfants.

Il faut tout faire pour que le groupe mère-enfants reste ensemble. La présence des enfants, la nécessité de les prendre en charge et d'assurer leurs besoins quotidiens sont certes des charges mais surtout des éléments dynamisants qui aident la femme violentée à surmonter l'état dépressif qui la menace particulièrement après le départ du domicile.

Dans les premiers bilans de la permanence téléphonique VIOLENCE CONJUGALE FEMMES INFO SERVICE, aussi surprenant que cela puisse paraître, la proportion de femmes ayant eu recours à la police était plus importante que la proportion de femmes ayant eu recours aux services sociaux. La crainte d'une mesure de placement des enfants est à l'origine de cette réticence à faire appel au service social.

### *Méconnaissances de l'éthique du travail social*

Des femmes hésitent à évoquer la violence subie parce qu'elles craignent les réactions des professionnels. En plus de la question cruciale du *placement* des enfants, elles redoutent particulièrement que les intervenants(tes) :

- ne comprennent pas leurs décisions personnelles
- n'acceptent pas leur rythme
- exercent des pressions pour qu'elles quittent leur conjoint,**
- les incitent à mettre en oeuvre une procédure de divorce,
- leur fassent des reproches sur leur acceptation de la situation
- prennent des mesures hors de leur consentement.
- engagent des actions contre le conjoint violent.

## *2. Connaître et comprendre le fonctionnement psychique des victimes*

Les femmes violentées qui cachent, et se cachent la violence, sont dans un équilibre précaire. Pour supporter la situation elles développent une série d'argumentations visant à se prouver à elles-mêmes que la situation est, certes difficile, mais cependant, *normale*. Dans la vie tout n'est pas rose et chacun sait que les couples ont à faire face à de multiples crises. Leur couple traverse des crises : c'est ainsi.

Des chercheurs nord-américains (Ferraro K.J., Johnson J.M.- 1983) ont étudié ce raisonnement et les présentent de façon synthétique en les classant. La connaissance de leur apport est utile pour intervenir efficacement dans l'entretien de repérage de la violence conjugale.

Les femmes qui tolèrent et occultent la violence de leur conjoint développent des arguments regroupés en 6 catégories.

### *Catégories regroupant les arguments des femmes*

#### *Respect de la personnalité et de l'éthique du conjoint*

Son partenaire agresseur est perçu par la femme violentée comme une personne *malade*, maladie qui explique les accès de violence et la perte de contrôle. Ce *malade* a besoin qu'on le soigne, qu'on le prenne en charge : c'est la mission assignée à sa conjointe. Elle endure tout afin de le sauver, car **elle se sent responsable de lui.**

#### *Négation du processus d'emprise violente*

Là encore, l'auteur des violences est perçu comme *non-responsable de ses actes d'agression*. La *maladie* ou les *problèmes* (surmenage professionnel, difficultés avec les collègues ou la hiérarchie, fatigue, enfance difficile, chômage, conditions socio-économiques...) justifient le recours à la violence. Dans cette catégorie toutefois, la femme violentée ne se sent pas responsable de son conjoint.

#### *Négation des faits de violence*

La difficulté de reconnaître que le conjoint est un agresseur dont elles sont victimes entraîne le recours à la censure et au déni. Les victimes peuvent ainsi *oublier* le déroulement des épisodes de violence. Elles considèrent ces faits comme des *accidents circonstanciels* inhérents aux difficultés de communication entre mari et femme.

#### *Négation de leur position de victime*

Les femmes violentées par leur conjoint se considèrent comme responsables des agressions. Elles passent sévèrement au crible les moindres détails de leur propre comportement, de leur conduite, de leurs attitudes. Elles s'interrogent sur ce qu'elles ont pu faire qui ait provoqué la violence, ou sur la *faute* qu'elles ont pu commettre qui justifierait cette *correction*. Cependant, elles ne considèrent pas que la violence était justifiée. "*Il n'aurait pas dû*"...

#### *Négation de leurs capacités personnelles et des possibilités de briser le cycle*

**Certaines femmes refusent les possibilités de mettre fin à la violence.** Elles sont **convaincues de leur incapacité fondamentale** à vivre seules, à être autonomes, à prendre en charge tous les aspects de la vie. Elles sont incapables d'imaginer de vivre en dehors d'une vie de couple. La solitude leur apparaît comme pire encore que la souffrance provoquée par les violences.

Ce type de raisonnement découle des phénomènes de *l'incapacité apprise* concept développé dans les recherches sur les rapports de pouvoir entre hommes et femmes.

#### *Référence à des principes supérieurs*

De façon plus ou moins forte, selon les cultures et les époques, ces femmes supportent la violence *au nom de leurs croyances et principes* religieux ou culturels sur le couple, le mariage, la



famille, les devoirs envers les enfants. Pour elles, la loyauté par rapport à des engagements prime sur toute considération.

### *3. Mettre en débat ces arguments*

Ces justifications de la violence doivent être débattues et mises en question pendant l'entretien. L'expression contradictoire exposée par l'intervenant-e va permettre aux femmes de **cesser de se vivre comme responsables de la violence** et de considérer le recours à la violence comme indéfendable, inexcusable, inacceptable.

Le rappel de la loi, l'énoncé de la position des intervenant-e-s agissant contre la violence, la présentation de moyens concrets d'aide autant d'éléments qui contribuent à faire évoluer les femmes. Connaître les ressources auxquelles elles peuvent accéder si elles décidaient de quitter le domicile conjugal est primordial pour changer de point de vue sur la situation et se mobiliser pour son propre devenir.

### *Rôle des intervenant-e-s dans cet entretien*

Leur rôle est primordial car il s'agit de conduire l'entretien de façon à éclairer la personne reçue sur la situation qu'elle subit et sur les perspectives qu'elle peut envisager. Les connaissances théoriques sur la violence dans le couple, l'usage de techniques d'entretien adaptées à ces situations (directivité, alliance, sécurité physique, prise de position contre la violence, respect de la démarche, facilitation de l'expression etc..), le recours à des techniques de soutien psychologique (réassurance, affirmation de soi, restauration de l'estime de soi, confrontation etc..) sont efficaces pour accompagner la personne reçue dans une réflexion sur sa situation de victime et sur la possibilité de faire changer les choses.

## **III. Aspects à considérer dans l'entretien de repérage**

### *1. Les familles-cibles*

Des chercheurs ont rassemblé un certain nombre d'éléments caractéristiques présents dans de nombreuses situations où la violence conjugale sévit (Cf Ginette Larouche in Agir contre la violence, et le Regroupement des CLSC du Montréal métropolitain). Il est évident que ces éléments ne constituent pas une preuve absolue de l'existence de cette violence mais lorsque plusieurs membres de la famille présentent plusieurs de ces caractéristiques, il faut se mobiliser pour établir la présence, ou non, de violence conjugale. Les signaux d'alarme existent il faut les lire et mettre en oeuvre les moyens d'en savoir davantage sur la situation.

### **Caractéristiques individuelles et de comportement**

#### *Caractéristiques observées chez les femmes*

- Ne prend pas, ou très difficilement, la parole
- Reste silencieuse si le mari est présent lors de la démarche
- Si elle s'exprime : sollicite constamment l'approbation de son conjoint
- Se présente comme très effacée, se dit incapable, incompétente, se dévalorise perpétuellement
- A subi ou a été témoin de violence dans l'enfance dans la famille

Est fortement agressive à l'encontre de l'intervenant  
Sursaute aux bruits inattendus lors de l'entretien, s'inquiète de ce qui les a provoqués  
Surveille la porte avec inquiétude  
Regards apeurés de surveillance du lieu  
Défend le rôle féminin dans ce qu'il a de stéréotypé et de plus traditionnel  
Valorise fortement le rôle masculin et son importance pour la famille.

**Présente des problèmes de santé récurrents :**

somatisations, maux de tête, malaises, troubles du sommeil épuisement physique, dépressions  
hospitalisations répétées  
"accidents" multiples  
surconsommation de médicaments  
problèmes de santé mentale  
conduites de fuite : alcool, drogue, tentatives de suicide "*j'ai fait une bêtise*"  
problèmes de maîtrise de la fécondité  
avortement, avortements répétés .

**Caractéristiques observées chez les hommes**

**Quand la démarche est effectuée en couple :**

contrôle les sujets abordés et leur fixe des limites  
répond à la place de sa conjointe aux questions que l'intervenant pose à celle-ci  
coupe la parole de sa conjointe pour rectifier, préciser, redire  
lui adresse des messages l'incitant à se taire, à peser ses termes, à réviser son expression  
prend à témoin l'intervenante de l'incapacité de sa conjointe à propos des thèmes abordés.

Surveille et contrôle les activités de chacun des membres de la famille  
Adhère et défend fortement une conception très rigide des rôles et statuts de la femme,  
de l'homme, du père, de la mère, du couple, des enfants, des adolescents notamment des filles.  
Préconise une éducation très ferme incluant corrections et punitions  
Sous des dehors de chef, a une faible estime de lui-même.  
A vécu une enfance difficile, victime ou témoin de violence familiale, conflits avec les parents  
Jaloux, excessif, possessif  
Difficultés à exprimer sentiments et émotions.

En cas de consultation médicale : tient expressément à assister à l'examen clinique.

**Caractéristiques observées chez les enfants témoins de violence conjugale**

Garçons très agressifs, toujours prêts à se battre avec les autres  
Fillettes très passives, effacées, craintives  
Enfants fatigués  
Problèmes psychologiques : troubles du sommeil, énurésie, mutisme, renfermement  
Enfants qui agressent et dénigrent leur mère  
Problèmes somatiques  
Tensions et violences dans la fratrie.

**Adolescent**

violent avec ses copines  
difficulté à contrôler une agressivité à fleur de peau  
dénigre et violente sa mère  
affiche opinions et comportements très misogynes  
manque de confiance dans l'avenir  
désabusé  
recours à la drogue  
fugues, tentatives de suicide, actes délinquants

**Adolescente**

déprimée, épuisée

manque de confiance en elle et dans la vie  
attitudes d'isolement social  
recherche de moyens pour quitter la maison, notamment en créant un couple  
fugues, drogue, tentatives de suicide...

### ***Evénements déclenchants***

Conflits à propos des enfants  
Grossesse  
Consommation d'alcool  
Perte d'emploi  
Difficultés économiques  
Problèmes professionnels  
Démarche de rupture initiée par la conjointe  
Prononcé du divorce.

Ces facteurs qui favorisent le passage à la violence n'en sont pas la cause profonde mais ils sont mis en avant par les auteurs de violence comme des motifs expliquant l'agression et devant l'excuser.

## ***2. Les indices de violence***

### ***Symptômes apparents***

blessures et localisation de celles-ci, ecchymoses, hématomes  
discordance entre le constat et les explications fournies  
suivi des démarches : fréquence de la demande, périodes de rupture de contact avec le service,  
engagements non tenus : rendez-vous annulés, retardés  
absence de cohérence  
manque de soins de sa personne.

### ***Attitudes et état émotionnel***

#### ***de la femme***

gêne - tristesse - honte - anxiété - attitude craintive - indécision - réactions aux bruits - hâte - indisponibilité, nervosité - retrait - repli - réticence à l'échange - tendance à se dévaloriser et à se culpabiliser - agressivité disproportionnée à l'encontre de l'intervenant-e ou du service

#### ***de l'homme***

conception rigide des rôles masculin-féminin - attitude défensive - tendance à contrôler et diriger les actions des autres - attitudes de provocation et d'intimidation - anxiété - attitudes de dénigrement et de blâme - rejet de sa responsabilité sur les autres, notamment sur sa conjointe.

### ***Symptômes individuels non apparents***

plaintes chroniques de mauvaise santé - problèmes psychosomatiques - consommation et abus de médicaments - alcool - drogues - idées et tentatives de suicide - absentéisme au travail - dépendance économique

### ***Symptômes familiaux apparents et non-apparents***

problèmes conjugaux - jalousie- dépression  
comportements des enfants : agressifs, fugues, violents  
malaises psychosomatiques  
tolérance culturelle à la violence.

## ***3. Présence de facteurs déclenchants***

Comme pour toute démarche de dépistage, c'est la présence conjointe de divers facteurs qui va provoquer le besoin d'une investigation plus circonstanciée. Dans ces moments particuliers de difficultés psycho-sociales de crise il est relativement facile d'encourager la prise de parole en ayant recours à des techniques d'entretien directives.

Il est recommandé de poser des questions. Des questions claires. Des questions simples. On peut ainsi interroger précisément :

*" Vous évoquez tant de difficultés qui pèsent en ce moment sur votre famille , vous me dites que votre conjoint a perdu son travail...que votre fils aîné est en grande difficulté scolaire...que votre situation d'endettement n'est pas réglée...au milieu de cette tempête comment réagit votre conjoint ? "*

*"Vous dites que votre mari est difficile, est-il violent envers vous ?"*

*" Est-il menaçant à votre rencontre ?"*

*" Redoutez-vous qu'il devienne violent ?"*

*" A-t-il parfois été violent envers vous ?"*

#### *4. La sécurité de la victime*

Lorsque le déroulement de l'entretien conduit à suspecter de façon de plus en plus vive la présence de violence dans le couple il faut vérifier auprès de la victime le bien-fondé de cette hypothèse.

Pour le faire **il est tout à fait impératif d'être en tête-à-tête avec elle**. Il serait dangereux pour elle que l'auteur des violences comprenne que son comportement violent est perçu par l'intervenant-e.

Il devient dès lors impératif de rencontrer séparément les membres de la famille. Il est généralement facile pour un service social de présenter cette procédure comme nécessaire pour la poursuite des démarches quelles qu'elles soient. C'est en tout cas une première condition pour ne pas attenter à la sécurité d'une femme confrontée à un conjoint violent et qui n'a pas fait de démarche pour dévoiler les faits.

#### *Entretien avec la femme victime*

Il est important dans l'entretien en tête-à-tête avec elle de l'assurer de la confidentialité de cet échange, confidentialité que vous prévoyez afin de préserver à la fois sa sécurité par rapport au conjoint violent et son autonomie de décision. Il faut en effet expliciter et verbaliser la position du service que vous représentez : *la violence est inacceptable, elle est interdite, rien ne la justifie mais c'est vous qui décidez de la conduite à tenir.*

Il faut énoncer qu'**aucune action ne sera entreprise sans son assentiment** et que vous **appuierez ses décisions**. La consultante doit s'entendre dire que sa sécurité constitue un enjeu d'importance pour vous et que vous lui fournirez un soutien pour qu'elle parvienne à assurer cette sécurité.

Ensuite il est nécessaire de la questionner franchement sur le recours à la violence dont peut faire preuve son partenaire, et dans quel registre : violences psychologiques, verbales, physiques ...

#### *Entretien avec le conjoint violent*

Par rapport à celui-ci c'est davantage sur ce qu'il a pu vivre et subir en tant qu'enfant qu'on peut pousser les investigations. Un autre sujet d'échange peut être la manière dont il gère les situations conflictuelles et surtout les stress liés aux problèmes de la vie. Il est inopportun de l'interroger directement sur ses actes de violence vis-à-vis de sa partenaire : en parler voudrait dire que celle-ci "*l'a trahi*" en dévoilant les violences exercées contre elle. Des réactions dangereuses peuvent

être déclenchées par ce type de raisonnement qui augmente les risques de passage à la violence.

### *5. Respecter les mécanismes de protection*

Lorsqu'elles se sentent en sécurité les femmes violentées répondent très facilement aux interrogations relatives aux violences subies. Cette rupture du silence ne doit pas faire oublier les risques encourus et il faut aborder avec elles les moyens qu'elles ont su mettre en place pour survivre jusqu'à aujourd'hui.

Les intervenant-es doivent toujours conserver à l'esprit que personne mieux que cette femme n'est capable de connaître la situation qu'elle endure. Même si vous recueillez de très nombreuses informations à partir de vos entretiens avec la femme elle-même, de vos observations, des contacts avec les enfants, des occasions que vous avez eues de voir l'auteur des violences, vous ne pouvez connaître que ce qui est communicable et consciemment éprouvé.

Il faut considérer avec le plus grand sérieux les menaces de mort, d'enlèvement des enfants, de séquestration, de meurtre familial etc...Ce ne sont pas de vains mots. Ils provoquent chez la victime un fort sentiment de terreur : il faut le prendre en compte sans minimiser les risques. Lorsque la victime en parle il faut, avec elle, envisager les moyens d'éviter ces drames de se soustraire à ces risques (cf plus loin le scénario de protection).

L'intervention ne doit en aucun cas précipiter les événements, même si, objectivement, munie de toute sa lucidité professionnelle, l'intervenant-e est impatiente de voir cette femme échapper, enfin, à l'emprise du partenaire violent. **Voir notamment à ce sujet les apports très positifs de la rupture évolutive** (Dans le dossier Mécanismes de la violence conjugale).

L'intervention vise à répondre aux besoins exprimés à ce moment-là de l'évolution de la démarche et à proposer un accompagnement pour la suite des événements.

### *6. Proposer des moyens concrets d'aide et un suivi*

Une fois qu'elles ont dévoilé la violence qui leur est faite les femmes ont besoin d'être informées des possibilités qui s'offrent, ou s'offriront, à elles le cas échéant. Ce temps de l'entretien est important à divers titres.

C'est l'occasion de rompre l'isolement, de faire échec à l'ignorance relative aux droits et recours accessibles. Les informations de base répondent aux besoins primordiaux : hébergement, ressources, maintien des enfants avec leur mère, mise à l'abri provisoire mais accessible dans l'urgence de la crise, possibilités d'insertion, réinsertion professionnelle etc...

Connaître et comprendre ces possibilités contribue grandement à développer les capacités des femmes à briser l'emprise du conjoint violent.

Là débute une première étape dans la restauration de l'identité et de l'autonomie. Le processus de déculpabilisation commence dans cette première approche où peuvent être présentées les données théoriques sur les mécanismes de la violence dans le couple : escalade de la violence, notions de pouvoir et de contrôle, cycle de la violence .

Après avoir envisagé avec elle un scénario de protection, l'intervenant-e assure la consultante de sa disponibilité et lui propose d'autres rencontres dont les modalités seront décidées en fonction de la préoccupation de ne pas lui faire courir de risque par rapport à son conjoint (ne pas en informer l'agresseur, se rencontrer dans des lieux présentant toutes les garanties de sécurité, prévoir avec la consultante des motifs neutres à exposer en cas de nécessité).

## IV. Elaboration d'un scénario de protection

### 1. Cadre contextuel

Lorsqu'après avoir cherché du secours, une femme sous l'emprise d'un conjoint violent décide de retourner à son domicile il importe de soutenir sa décision et de l'aider à envisager des moyens d'assurer sa sécurité, et celle des enfants.

C'est l'objet de la réflexion autour du *scénario de protection*.

Préalablement à cette réflexion, il est impératif que l'intervenante ait compris le mécanisme de la rupture évolutive et ait **exprimé explicitement** à son interlocutrice **son soutien dans sa décision**. Ce soutien s'accompagne d'un appui précis qui doit aboutir à faire prendre conscience des risques et à prévoir un système d'auto-protection. On espère ainsi éviter qu'à la prochaine explosion de violence la femme violentée ne se trouve dans une situation aussi précaire que celle qu'elle vient de vivre.

En acceptant la décision de cette femme l'intervenante participe de façon très positive à la démarche personnelle de quelqu'un qui tente de se soustraire à une emprise redoutable.

Une fois la décision de *retour à la maison* énoncée par la consultante, il faut prendre le temps d'évoquer les divers éléments que cette personne cherche à vérifier.

La plupart du temps elle a eu des nouvelles de son conjoint qui l'incitent à penser que *tout a changé maintenant*. En effet, lorsque sa victime a quitté le domicile conjugal pour se mettre en sécurité, que ce soit chez des parents, des amis, ou dans un centre d'hébergement, le partenaire violent exprime des sentiments de regret et formule des engagements porteurs d'espoir pour sa conjointe.

Il est important que celle-ci énonce ces diverses promesses car elles sont à l'origine de sa décision de regagner le domicile :

*Il a dit que...*

*Il a promis que...*

*Il m'affirme que ...*

L'intervenant-e ne peut que se réjouir des améliorations annoncées mais elle se doit de **susciter la réflexion** au-delà des déclarations. **Dans le cas** où le comportement de ce partenaire redeviendrait violent et dangereux il faut interroger la consultante sur ce qu'elle **envisage pour assurer sa sécurité et se soustraire à la violence**.

Discuter des risques de récurrence peut être vital pour certaines femmes. Toutefois le scénario de protection n'est pas magique. **Il permet de mettre en place des moyens de réduire les conséquences** d'une nouvelle agression **mais il ne préserve pas** du passage à l'acte violent de l'agresseur .

Le scénario diffère évidemment beaucoup selon les situations particulières, le mode d'habitat, la composition de la famille, la dangerosité du conjoint, l'état psychique et physique de la femme violentée....

Il s'agit de **l'aider à réagir rapidement dès les premiers signes de violence**.

**Le travail de l'intervenante consiste donc à examiner avec la femme concernée toutes les possibilités que celle-ci peut envisager pour se sentir davantage en sécurité.**

## 2. Eléments à envisager

### \* **Appels au secours**

noter les numéros d'appel :

de la Police 17	
du S.A.M.U 15	
de "Violence conjugale femmes info services" permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10 h à 20 h	01.40.02.02.33

*les inscrire par exemple sous une étagère ou dans une cachette, ou les apprendre par coeur.*

### \* **La maison elle-même**

évaluer les moyens d'**assurer sa sécurité dans une pièce** de la maison  
*un verrou ? une serrure ? réaménager l'endroit où elle est battue pour sortir plus facilement de la pièce, éviter d'être bloquée entre des meubles, déplacer le téléphone*

y-a-t-il des **armes** et des objets particulièrement dangereux  
*comment les faire disparaître ? comment les rendre difficiles d'accès lui laissant ainsi le temps de fuir ? etc..*

### \* **Coopération de l'entourage**

voir avec les enfants ce qu'ils peuvent faire au moment où éclate la violence  
*téléphoner à la police , aller chez une voisine, sortir de la maison, emmener les plus jeunes*

chercher qui dans l'entourage de l'immeuble, de la cité peut venir en aide, peut appeler la police, peut venir sonner à la porte ...

envisager un code de communication avec ces personnes notamment dans les cas de séquestrations consécutives aux scènes de violence  
*si vous ne me voyez pas .. s'il y a de la lumière et que je ne réponds pas, si les enfants ne sortent pas, ...*

### \* **Se sauver**

prévoir un départ en urgence  
*sac de départ caché dans un endroit sûr : papiers, argent*

mettre en lieu sûr des copies des papiers les plus importants (par exemple dans une association, chez un avocat), *diplômes, bulletins de salaire, actes notariés, certificats médicaux, contrats, certificats d'imposition, certificats de propriété, bail, documents financiers et bancaires...*

### \* **Repérer les indices d'explosion de la violence pour assurer sa sécurité**

- généralement les femmes violentées les connaissent bien. Elles les décrivent avec précision : *ébriété, menaces verbales, vendredi ou samedi soirs, etc...*

Dans cet échange, il s'agit de les amener à prendre conscience que **la survenue de ces faits est une bonne raison** pour mettre en application les moyens **de se protéger**, elle et les enfants plutôt que d'observer le déroulement des faits jusqu'à l'extrême.

### \* **Evaluer le degré de risque**

Les intervenant-e-s travaillant auprès des femmes victimes de violence conjugale soulignent le fait que *plus la dangerosité du conjoint est forte, moins sa victime en est consciente.*

Dans un certain nombre de situations le danger est manifeste et le risque de récurrence est très élevé. Il importe donc qu'un témoin extérieur puisse aider la femme violentée à répertorier et nommer les faits de violence et attirer l'attention sur leurs possibles conséquences et les risques qu'impliquent de tels actes pour la victime elle-même et pour ses enfants.

*Par exemple : un contexte psychiatrique grave, un alcoolisme intense, la possession et l'usage d'armes, une fréquence très rapprochée entre les agressions, l'absence de phase de rémission, l'aggravation des violences exercées.*

Dans ces situations extrêmes il faut prendre le temps de soutenir la femme violentée dans sa réflexion et l'inciter à se mettre, **au moins provisoirement**, à l'abri.

## V. Au-delà de l'entretien de dépistage

**Une fois dévoilée la situation de violence**, il est possible que la consultante pour de multiples raisons ne souhaite ni parler de ces faits, ni s'engager dans un processus d'aide.

Cette situation est d'autant plus frustrante pour l'intervenant-e que l'entretien de dépistage l'a confirmée dans l'hypothèse qu'elle pressentait et que sa position de témoin extérieur lui permet de mesurer les graves dommages infligés et subis, comme les risques d'aggravation et de récurrences.

La femme reçue ne repart pas sans *rien*. Elle a été écoutée, entendue, invitée à dire . Elle a suscité un *intérêt réel, une attention , une volonté d'échange et une sollicitation à briser son enfermement.*

Elle repart avec de multiples apports :

- elle sait qu'elle peut être aidée
- elle sait où, par qui et comment
- elle sait que la violence subie est imputable à l'auteur de violence et non pas à elle
- elle sait que des témoins solidaires lui proposent de l'accompagner
- elle sait qu'on se préoccupe de son sort, de sa sécurité, de son devenir
- elle sait qu'elle recevra de l'aide concrète et un appui **quand elle le demandera.**

**Face à la violence dans le couple**, l'objectif recherché est :

d'agir d'une façon cohérente qui prenne en considération les besoins des femmes confrontées à la violence d'un partenaire

de développer les capacités des femmes à rompre l'emprise du conjoint violent en utilisant leurs possibilités personnelles, à leur rythme personnel avec le soutien d'intervenants compétents.

Confrontées au comportement violent et dangereux de leur partenaire les femmes utilisent une formidable énergie pour survivre et maintenir une "*famille*" .

Dans la démarche d'aide, les intervenant-es sollicités auront à agir pour réorienter cette énergie afin qu'elle s'emploie désormais à développer l'autonomie et l'individualisation.

Délivrées des manifestations de violence quotidiennes c'est parfois très vite que bon



nombre de femmes violentées récupèrent leurs forces de lutte. Leurs parcours ne sont certes pas linéaires mais le capital de ressources intérieures existe, il faut juste aider à ce qu'il puisse s'exprimer pour leurs propres bénéfices.

Cette action vers l'exercice de l'autonomie ne se fait pas en un jour. Il y faut du temps. L'entretien de dépistage est le premier d'une longue série. A chaque rencontre, un petit pas est franchi, il peut sembler modeste à l'intervenante qui souhaite une évolution. Il est toutefois essentiel pour la femme confrontée à un mari violent.

A la fin de chaque rencontre, l'intervenante doit prendre le temps d'un rapide bilan évaluatif.

Aujourd'hui nous avons vu, fait, dit.. maintenant, vous allez réfléchir, mettre en oeuvre ce que vous avez décidé et on se reverra.

**Sortir de la violence conjugale nécessite une démarche par étapes, aux intervenantes de respecter le rythme de la personne qu'elles reçoivent.**